

Diagonales : Pour une HACM

03-05-2009

A peine les défilés du 1er mai s'étaient-ils dispersés que surgissait la traditionnelle polémique sur le nombre de participants. Mais on sentait que l'enjeu dépassait le débat habituel entre les estimations de la police et celles des organisateurs. La question, cette fois, était surtout de savoir à quoi comparer le 1er mai 2009. Aux manifestations du 19 mars, comme le suggère le ministre du Travail, au 1er mai 2008 ou à celui de 2003, comme le font les syndicats, ou encore au 1er mai 1968, comme l'espère l'extrême gauche ? Selon la formule retenue, on tire des conclusions opposées.

Cette difficultés d'interprétation des chiffres, les entreprises les connaissent bien. C'est pour unifier et vérifier les méthodes comptables qu'on leur impose des commissaires aux comptes. Et c'est pour s'assurer de la sincérité de l'information financière qu'on a créé l'AMF. On ne cesse d'inventer des autorités administratives indépendantes : pourquoi alors ne pas instituer une Haute Autorité du Comptage des Manifestations (HACM) ?

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com